



Gestion d'un conseil local FCPE

En association

Le conseil local Association a des statuts propres (conformes aux statuts nationaux FCPE) tous les ans le nouveau bureau se déclare au CDPE et à la préfecture.

Le conseil local dispose d'un compte bancaire ou postal, dont le président de l'association est responsable.

1. Assemblée générale constitutive

Invitez les parents d'élèves à l'assemblée générale (distribution de l'invitation aux élèves). Au cours de cette AG, vous élirez un conseil d'administration qui élira en son sein un bureau. Suite à cette AG sera rédigé un procès-verbal qui sera joint au dossier de déclaration en préfecture.

2. Modification auprès de la préfecture

Les documents à déposer à la préfecture sont :

- ✚ Cerfa n°13971*03 rempli et signé par le président
- ✚ Procès-verbal de l'assemblée générale signé par le président et le secrétaire
- ✚ Composition du CA et bureau de l'association, signée par le président

En cas de changement :

- ✚ Une attestation justifiant l'établissement du siège social
- ✚ Deux exemplaires des statuts FCPE, datés et signés par au moins deux des membres du bureau.

3. Modification auprès du CDPE

Faite parvenir le plus rapidement possible au CDPE la *fiche de composition du bureau* remplie et accompagnée des adhésions correspondantes.

4. Reversement des adhésions

Afin de pouvoir tenir à jour le fichier des adhérents, il est impératif de nous retourner les bulletins d'adhésions accompagnés de la « fiche de reversement des adhésions ». Vous avez la possibilité de faire plusieurs transmissions.

Les adhésions doivent être collectées au plus tard le 6 décembre afin que les adhérents puissent recevoir la revue des parents dès janvier (abonnement en année civile).

5. Informations et aides

Votre fonctionnement et vos activités sont couverts par l'assurance mise en place par la Fédération Nationale (sous certaines conditions, cf. contrat APAC).

N'hésitez pas à nous contacter au 05 62 93 39 49, nous vous aidons dans vos démarches et mettons à votre disposition des documents types, tract, matériel FCPE...